REGLEMENT DU TOURNOI JEUNES

Catégorie U14

Du Samedi 28 Mai 2022

Article 1. Le **FC CHAURAY** organise le **samedi 28 Mai 2022** un tournoi dans la catégorie : **U14** (joueurs né(e)s en **2008**).

Article 2. Les matches se dérouleront sur les terrains du **Complexe Sportif de CHAURAY**, rue du stade.

Présence des clubs à 8h30 heures.

- **Début du tournoi à 9h30 heures**

Article 3. Les joueurs participant au tournoi devront justifier de leur identité et catégorie d'âge par le biais de la licence délivrée par leur Fédération. **La commission appelle à la sportivité des dirigeants**. Des vérifications seront effectuées. Toute équipe contrevenant à cet article se verra sanctionnée et pourra être exclue du Tournoi.

Article 4. **Un trophée sera remis à l'équipe vainqueur du tournoi**. Ce trophée sera remis en jeu chaque année. Le club de l'équipe vainqueur du tournoi s'engage au retour du trophée au FC Chauray. Ce trophée sera acquis définitivement au club vainqueur pour la **troisième fois consécutive**.

Article 5. Chaque club est responsable de la bonne tenue et du respect de la discipline de sa délégation en toutes circonstances et devra être couvert par sa propre assurance durant le tournoi. Le FC CHAURAY se dégage de toute responsabilité en cas d'accidents, de vols ou de détériorations pouvant survenir sur les lieux du tournoi. Nous demandons aux dirigeants et joueurs de veiller au respect des locaux qui sont mis généreusement à leur disposition.

Article 6. **Chaque équipe doit désigner un arbitre assistant** qui sera présenté au comité organisateur 10 mn avant chaque rencontre. L'arbitrage central sera assuré par des arbitres désignés par le club organisateur.

Article 7. Les lois du jeu instituées pour ce tournoi sont celles délivrées par **la Fédération Française de Football.**

Les matchs en U14 se jouent à 11 joueurs par équipe (1 gardien et 10 joueurs de champ) et la possibilité de **remplacement illimité** lors des rencontres. Tout joueur sorti par son entraîneur devient remplaçant. Le nombre total de joueurs par équipe pour tout le tournoi est fixé à **16.**
Tout joueur qui aura été exclu par l'arbitre ne pourra ni être remplacé dans le match en cours, ni participer au match suivant de son équipe.

Article 8 En match de poule et en phase finale, la durée des matchs est de 25 minutes sauf pour la finale de la principale qui sera de 2x15 minutes.
Le départ et la fin des matchs sont donnés par la table de marque.
L'arbitre pourra à son appréciation laisser du temps additionnel s'il y a eu des arrêts de jeu conséquent (temps max 1 minute).

Article 9 Le tournoi se compose de la façon suivante :

➢ La phase de poule qui se déroule selon une formule championnat 4 poules de 4 équipes
➢ La phase finale avec une principale et une consolante qui se déroule avec des matchs à élimination directe et des matchs de classement pour chaque équipe.
Pour la phase de poule il sera attribué :
➢ Match gagné : 4 points
➢ Match nul : 2 points
➢ Match perdu : 1 point

En cas d'égalité les équipes seront départagées comme suit :
1. Goal avérage particulier entre toutes les équipes
2. Goal avérage général
3. Meilleure attaque
4. Meilleure défense
5. Série de 3 tirs au but Pour la phase finale avec vainqueur obligatoire : une série de 3 tirs aux buts et si égalité « mort subite ».

Article 10. Le tournoi se déroule en deux phases avec 16 équipes réparties dans 4 poules de 4 équipes.

A l'issu de la 1ère phase de poule, **les équipes terminant première de chaque poule** sont qualifiées pour la phase **principale qui va se dérouler avec des demi-finales et finale (Série de 3 tirs aux buts en cas d'égalité).**

Les équipes éliminées en demi-finale auront un match de classement et seront départagées par la séance de tirs aux buts. Les équipes terminant troisième, quatrième de chaque poule sont qualifiées pour la phase **consolante**. Elles seront réparties en 3 poules de 4 équipes (poules des 3èmes et poule des 4èmes) et disputent un championnat qui déterminera le classement final. Le classement pour chaque poule de 4 est établi suivant le nombre de points, puis du résultat du match les ayant opposés, puis du goal avérage général, puis de l'équipe qui aura marqué le plus de buts et enfin d'une séance de tirs aux buts.

- PREMIERE PHASE

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
Equipe 1	Equipe 5	Equipe 9	Equipe 13
Equipe 2	Equipe 6	Equipe 10	Equipe 14
Equipe 3	Equipe 7	Equipe 11	Equipe 15
Equipe 4	Equipe 8	Equipe 12	Equipe 16

Phase Principale : Classement de la 1ère à 4ème Place

- Demi-finale :

Match E : Vainqueur Match A **contre** Vainqueur Match C
Match F : Vainqueur Match B **contre** Vainqueur Match D

- Finale : 1ère et 2ème place

Vainqueur A/C **contre** Vainqueur B/D

Les perdants de la demi-finale se rencontreront pour la **3ème et 4ème place** du tournoi.

Phase Consolante : 5ème à 16ème Place

Les deuxièmes de chaque poule de la première phase se rencontrent tous dans une poule de 4 équipes pour déterminer le classement final de la **5ème à 8ème place.**

Les troisièmes de chaque poule de la première phase se rencontrent tous dans une poule de 4 équipes pour déterminer le classement final de la **9ème à 12ème place.**

Les quatrièmes de chaque poule de la première phase se rencontrent tous dans une poule de 4 équipes pour déterminer le classement final de la **13ème à 16ème place.**

En cas d'égalité durant ces matchs, il sera procédé aux tirs de coups de pieds aux buts : une série de **3** suivie de la 1ère différence

Article 11. Nombre et durée des rencontres par équipe :

Les matchs de poules durent24mn (**2x12mn)**

Les matchs de classement de 30mn (**2x15 mn)**

La FINALE se jouera 30 min (2 x 15 mn)

Article 12 En cas de grosses intempéries, la commission pourra modifier l'ordonnancement des matches.

Article 13. Une remise de récompenses pour chaque équipe clôturera cette manifestation à l'issu de la finale.

Article 14. Le FC CHAURAY règle les différends d'organisation. Les autres réclamations conformément au règlement du District de Football des Deux Sèvres seront transmises à la commission compétente pour examen de solution. Ce présent règlement pourra faire l'objet de modifications ou d'adjonctions sur proposition de la commission du FC CHAURAY ou du DISTRICT.

Fait à CHAURAY, le lundi 9 mai 2022

Pour le Comité Organisateur

Le Président, Fabien BROSSEAU